



Galerie d'art à vocation pédagogique collège REP+ Jean Lurcat, Angers

Lycée : des programmes inscrits dans la continuité

Du cycle 2 au cycle terminal, il est désormais possible de créer des situations d'enseignement cohérentes et progressives, en approfondissant certaines questions essentielles des arts plastiques.

Cycle 2

- **Connaissances et compétences associées**
 - La représentation du monde
 - L'expression des émotions
 - La narration et le témoignage par les images

Cycle 3

- **Questionnements**
 - La représentation plastique et les dispositifs de présentation
 - Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace
 - La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre

Cycle 4

- **Questionnements**
 - La représentation ; images, réalité et fiction
 - La matérialité de l'œuvre ; l'objet et l'œuvre
 - L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur

Lgt Opt/ Spé

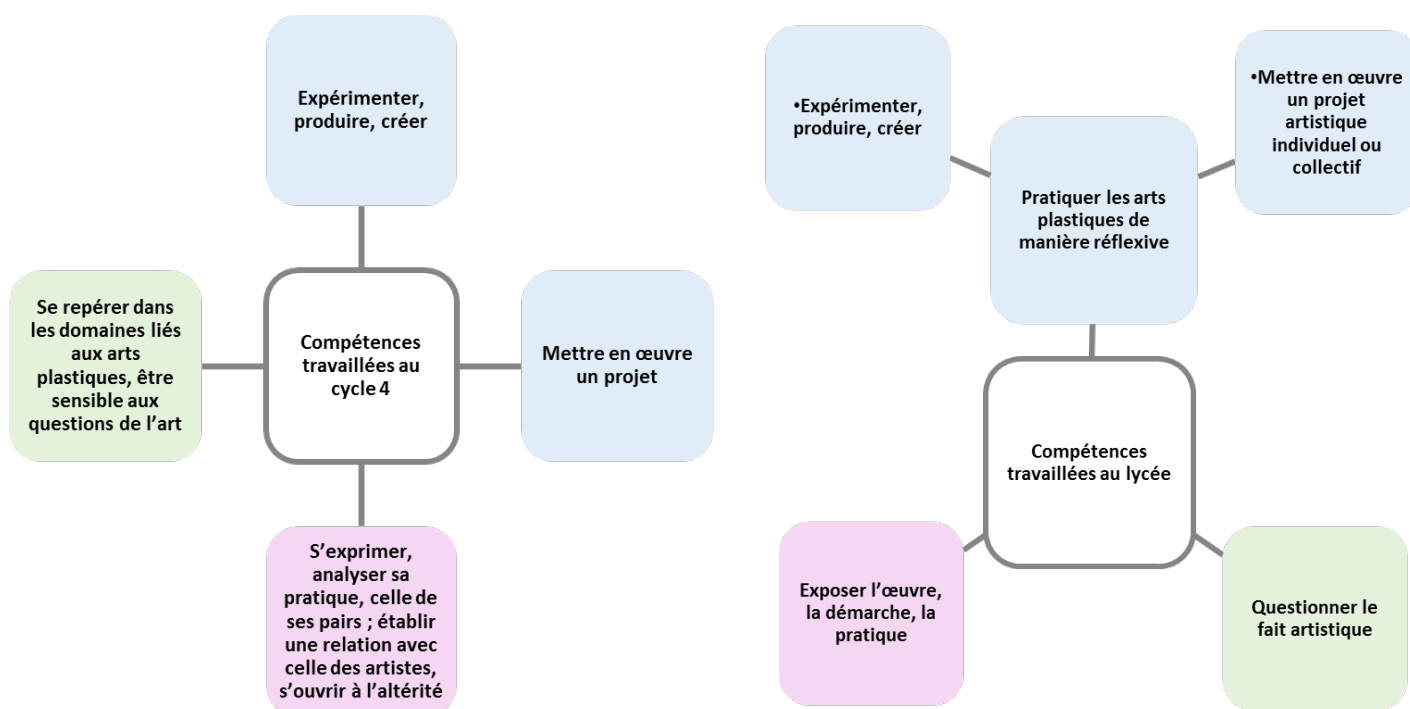
- **Questionnements**
 - Champ des **questionnements plasticiens**
 - Domaine de l'investigation et de la mise en œuvre des langages et des pratiques plastiques
 - La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques
 - La figuration et l'image
 - La matière, les matériaux et la matérialité de l'œuvre
 - Domaine de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique
 - La présentation de l'œuvre
 - La réception par un public de l'œuvre exposée, diffusée ou éditée
 - Domaine de la formalisation des processus et des démarches de création
 - L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre
 - La création à plusieurs plutôt que seul
 - Champ des **questionnements artistiques interdisciplinaires**
 - Champ des **questionnements artistiques transversaux**

En seconde à la rentrée 2019

Les enseignements artistiques proposés au lycée s'inscrivent dans la continuité de ceux suivis dans le cadre de la formation générale obligatoire enrichie des expériences proposées par des dispositifs d'éducation artistique et culturelle dans de nombreux domaines. En classe de seconde, les élèves qui le souhaitent peuvent continuer de développer cette dimension artistique, composante de leur formation générale. Les enseignements artistiques offrent la possibilité de porter, par la rencontre des œuvres et des artistes, un regard sensible, éclairé et critique sur le monde, d'affiner leur jugement esthétique, d'acquérir des compétences et connaissances techniques, artistiques et culturelles dans des domaines variés. Ils visent également à susciter le plaisir que procurent la pratique artistique dans la pluralité de ses formes, et la découverte des œuvres d'hier et d'aujourd'hui.

Les informations relatives aux lycées de l'académie proposant les arts plastiques peuvent être clairement présentées dans un espace « orientation » de la salle de classe d'arts plastiques au collège. Il est important que les professeurs de collège communiquent au mieux, sur leur territoire et auprès de TOUS les élèves de troisième, sur les nouvelles modalités proposées au lycée. Lire la suite: [InSitu](#) ☞ [collège](#) ☞ après le collège.

Des compétences travaillées comme au cycle 4, des leviers pour aborder les questions :



Dernière minute :

- Pour accompagner les professeurs dans le cadre de leur programmation d'expositions en établissement, le réseau InSitu propose à partir du 1^{er} mai un formulaire en ligne qui permettra aux artistes intéressés de s'inscrire pour postuler à un financement d'expositions du [réseau de galeries d'art à vocation pédagogique](#).
[InSitu](#).

- Un jeu d'exploration en ligne à Aizenay : Tony Renou, professeur d'arts plastiques au collège Alexandre Soljenitsyne, à Aizenay, travaille depuis plusieurs mois sur un jeu en ligne permettant aux élèves de découvrir des notions artistiques de premiers plans : <https://soljenitsyne.vendee.e-lyco.fr/actualites/wood-way-un-jeu-dexploration-au-college/>
- Pour retrouver toutes les dernières pages d'accueil : kiosque

Jean-Pierre Marquet

Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
arts plastiques

Rectorat de Nantes - 4, rue de la Houssinière- BP 72616 44326 NANTES Cedex